

**Compte-rendu du Comité Technique Local
Du 5 Septembre 2017
Solidaires Finances Publiques**

Représentants de l'administration

M. MORICEAU
M. JOUVE
Mme GIGUET

Mme BONNET (secrétariat)

Représentants des personnels

M. LAROUSSINIE - S.F.P. (T)
M. SERRE - S.F.P. (T)
M. WAY – C.G.T. (T)
M. TEUILLEIRAS – C.G.T. (T)
M. MOISSINAC – F.O. (T)
M. DEJOU – F.O. (T)
Mme BOURGADE – F.O. (S)
M. ANTONY – F.O. (S)

M. MORICEAU ouvre la séance à 9h30. M. LAROUSSINIE (S.F.P.) est secrétaire-adjoint.

En préambule, Jean-Pierre MOISSINAC, Luc WAY et Christian LAROUSSINIE ont lu la déclaration liminaire commune, dont vous trouverez copie en dernière page.

M. MORICEAU a souhaité répondre par une déclaration liminaire, en reprochant aux représentants des personnels de ne pas l'avoir informé au préalable de la communication faite auprès des élus et de la presse.

1) Approbation des procès verbaux des réunions des 13 et 22 juin 2017

Les procès-verbaux sont adoptés.

2) Projets de fermeture des trésoreries de LAROQUEBROU et de MONTSALVY

M. MORICEAU a informé les secrétaires de section le 30 juin dernier de son projet de fermeture au 1^{er} janvier 2018 des deux postes comptables.

Il nous informe aujourd'hui que la décision du Ministre devrait intervenir fin octobre, début novembre.

L'aval du ministre permettra à M. MORICEAU de livrer les perspectives d'évolution de notre direction pour un futur proche.

Un refus remettrait en cause ses projets.

Les représentants du personnel votent contre par 6 voix (2 SOLIDAIRES FP – 2 CGT – 2 FO).

3) Questions diverses :

Projet de transfert de la trésorerie d'Aurillac banlieue dans les locaux de la Direction : un groupe de travail se réunira courant septembre.

Bâtiment Q de la cité administrative d'Aurillac : problème de redistribution des locaux du SIP. La chaudière du bâtiment sera changée début septembre.

SIP-SIE Mauriac : Une apprentie BTS Comptabilité Gestion a été recrutée en alternance à compter du 1^{er} septembre.

Le changement de la chaudière est à venir.

Trésorerie de Murat : retard prévisionnel de trois mois dans les travaux.

Trésorerie de Maurs : discussion avec la mairie en vue d'un gain de surface et/ou relogement envisagé pour des locaux plus confortables.

Service civique : la personne recrutée au SIP d'Aurillac a démissionné pour reprendre ses études. Un nouveau recrutement est envisagé par la Direction.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 11h30.

Les élus Solidaires Finances Publiques,
Christian LAROUSSINIE – David SERRE



CTL du mardi 05 septembre 2017
Projet de fermeture des trésoreries de Montsalvy et
Laroquebrou

Déclaration liminaire commune
des organisations syndicales représentatives de la DDFiP du Cantal
FO, CGT et Solidaires

Monsieur le Président,

C'est avec gravité et détermination que nous nous opposons à votre projet de fermeture des Trésoreries de Montsalvy et Laroquebrou au 1er janvier 2018.

Sur le fond :

Ces deux nouvelles fermetures ne feront que dégrader un peu plus le Service Public dans notre département.

En effet, c'est dans les trésoreries que se trouve l'interlocuteur physique privilégié des usagers ruraux, souvent isolés et/ou ne disposant pas de connexions internet (n'oublions pas que le haut débit n'est toujours pas généralisé !), c'est celui qui est à l'écoute des usagers pour aider à résoudre leurs problèmes de paiement des impôts, des factures d'eau ou de cantine. La proximité engendre une confiance de l'usager avec le fonctionnaire.

C'est aussi là que les élus locaux trouvent aide et conseils pour gérer au mieux leurs finances.

On ne peut que s'interroger sur l'avenir du Cantal qui perd peu à peu tous ses services publics de proximité.

Votre projet est à contre-courant de la volonté des acteurs et décideurs locaux qui se battent au quotidien pour redynamiser notre département rural et de montagne. Ainsi par exemple se tenait la semaine dernière le salon *Ruralitic* à Aurillac, à propos du développement des emplois liés aux technologies de l'information et de la communication dans les territoires ruraux. Mais comment attirer des nouvelles populations et des nouvelles entreprises si les services publics font défaut ?...

Pour nos organisations syndicales ces fermetures ne sont pas non plus la solution au problème des petits postes.

Ce qui rend l'exécution des missions et les conditions de travail difficiles dans les petits postes ce sont avant tout les suppressions d'emploi et les sous-effectifs chroniques sciemment entretenus.

Nous ne sommes pas dupes de la mécanique en œuvre : on fragilise les petits postes pour pouvoir les fermer au motif que des postes un peu plus gros permettront de rendre un meilleur service dans de meilleures conditions. Mais aussitôt les petits postes fermés, qu'on commence à fragiliser les postes ayant récupéré leurs missions... ce qui aboutira à proposer de nouvelles fermetures au même motif...

Si nous laissons faire cette spirale infernale, demain le réseau cantalien sera réduit à peau de chagrin...

C'est pourquoi nous sommes déterminés à refuser votre projet et à poursuivre notre appel aux citoyens et à leurs représentants élus locaux pour s'opposer à ces fermetures de service public.

La mobilisation en cours à Riom-es-Montagnes illustre parfaitement l'attachement viscéral des cantaliens et de leurs élus-es à leur territoire et à leurs services publics.

Sur la forme :

Nous ne pouvons terminer ces propos sans évoquer les conditions dans lesquelles l'annonce de votre projet est intervenue.

Alors que le 13 juin dernier, vous faisant le porte-parole de M. MAZAURIC directeur général adjoint, vous aviez annoncé au cours du CTL que toutes les mesures d'adaptation des structures du réseau (ASR) étaient gelées, vous convoquez les secrétaires de section le 30 juin (lendemain d'une CAPL) pour leur faire part de votre projet.

Là encore nous ne sommes pas dupes sur la volonté de profiter des congés d'été pour tuer toute velléité de mobilisation, cela est d'ailleurs parfaitement illustré par votre convocation durant les congés d'été pour un CTL au lendemain de la rentrée pour la plupart d'entre nous.

Plus grave encore, tous les élus-es concernés n'ont pas été directement informés de votre dessein.

Cette méthode n'est pas sans rappeler celle du gouvernement à l'œuvre pour détruire le Code du travail sur ordonnances.